Plan de Parc
2022-2037

Parc naturel régional des Grands Causses

Planche nord

Axe 1 – PROTÉGER – Territoire à haute valeur patrimoniale

Orientation 1- Protéger une biodiversité d'exception
Mesures 1, 2, 3, 4, 5

Symbole	Légende
Continuités écologiques	Espaces majeurs de biodiversité à préserver :
	Réservoirs de biodiversité des zones humides
	Réservoirs de biodiversité landes et pelouses
	Réservoirs de biodiversité milieux boisés
	Corridors écologiques menacés et à préserver prioritairement milieux ouverts Corridors écologiques menacés et à préserver prioritairement milieux boisés
	Réservoirs de biodiversité des milieux aquatiques à préserver et à améliorer
	Ruptures de continuités écologiques existantes à compenser ou supprimer (et leurs numéros)
	Secteurs à enjeu de gestion patrimoniale ou de protection (aire protégée, maîtrise foncière, ou mesure contractuelle)
2	Gîtes ou sites à chiroptères d'intérêt régional à préserver (et leurs numéros)
22	Préservation et gestion des forêts remarquables (et leurs numéros)
2	Sites à enjeu avifaune (et leurs numéros)
	Site à enjeu de reproduction de l'Aigle royal
193	Sites à enjeu floristique (et leurs numéros)
	Projets de Réserve Biologique Intégrale (RBI)
*	Sites potentiels pour la déclinaison SNAP (sentiques sur les étiquettes des sites)
	Commune où une démarche de gestion des véhicules à moteur est à mener en priorité
	Sur l'ensemble du périmètre : - suivi et prise en compte des espèces exotiques envahissantes : - préservation de la biodiversité, tout en permettant des activités humaines

Le périmètre d'étude est entouré d'une zone tampon de 1 km afin de préserver les continuités écologiques.

Axe 2 – AMÉNAGER – Territoire en transition

Orientation 5- Construire un territoire à énergie positive
Mesures 14, 15

	Vers un territoire économe en énergie : ensemble du périmètre
LEO	Secteurs potentiels de parcs éoliens existants ou futurs (et leurs numéros)
	Réseau de chaleur existant
	Réseau de chaleur en projet
	Plateforme bois existante
	Plateforme de méthanisation existante
	Parc photovoltaïque au sol existant
	Parc photovoltaïque au sol : permis accordé

Orientation 6 – Se déplacer autrement
Mesures 16, 17

	Maintien et usage de la ligne ferroviaire et des gares
	Améliorer et développer les mobilités alternatives à l'autosolisme sur tout le territoire et au sein des divers pôles : Projet de pôle multimodal Projets de mobilités alternatives
	Projet de nouvelle filière de carburant
	Planification de mobilités douces (schéma vélo)
	Voie verte existante et projet d'extension

Orientation 7 – Renforcer la cohésion du territoire
Mesures 18, 19, 20, 21

	Renforcer les centralités du territoire Requalifier l'espace public des centres urbains et des villages Reconquérir des zones urbaines
	Projet de centre de recyclerie – ressourcerie

Orientation 2- Préserver la richesse paysagère
Mesures 6, 7, 8, 9

	Cirque
	Falaise
	Butte-témoin
	Landes, pelouses sèches (parcours) et dolines
	Cultures et prairies bocagères
	Vignes et vergers
	Hêtraies – châtaigneraies
	Marnes grises
	Ruffes
	Ruiniformes
	Stopper l'urbanisation linéaire le long des voies
	Maîtriser les extensions urbaines
	Zone bâtie
	Coupure d'urbanisation à maintenir
	Préservation de la silhouette urbaine de certains villages (villages perchés) et hameaux de caractère (ceinture verte) dont entrées de ville
	Ecrin du Viaduc de Millau à protéger
LEO	Secteurs potentiels de parcs éoliens existants ou futurs (et leurs numéros)
	Mât éolien existant
	Mât éolien autorisé
	Mât éolien en instruction
	Zone d'activité existante et entrées de ville à requalifier
	Veiller à la bonne intégration des aménagements et constructions dans le paysage : ensemble du périmètre

Orientation 3 – Sécuriser la ressource en eau
Mesures 10, 11, 12

	Source captée pour l'eau potable
	Bassin d'alimentation connu de ressource captée : - stratégique pour l'adduction en eau potable – captage public - pour l'adduction en eau potable – captage public - pour l'adduction en eau potable– captage privé
	Zone de protection future de la ressource en eau souterraine
	Zone à objectif plus strict de protection de de la ressource en eau souterraine
	Zone à objectif plus strict de protection des ressources en eau en rivière
	Réservoir de biodiversité des milieux aquatiques à préserver et à améliorer
	Zone d'expansion de crue (zone de reconquête : espace de boisement, espace de mobilité du cours d'eau, zone d'expansion de crue)
	Protection et valorisation des zones humides
	Station d'épuration majeure à surveiller
	Service incomplet de SPANC à compléter
	Bassin de décantation de l'A75 à réhabiliter en priorité

Orientation 4 – Valoriser les trésors géologiques
Mesure 13

	Géosites d'intérêt majeur à protéger et à valoriser (international et national) : Géosite de moins de 1000 ha Géosite de plus de 1000 ha

Axe 3 – DÉVELOPPER – Territoire attractif et solidaire

Orientation 8 – Accueillir de nouveaux habitants
Mesures 22, 23, 24, 25

	Ensemble du périmètre : Désinsonnaliser les évènements culturels et les rendre accessibles : Développer la culture de l'accueil et accompagner les nouveaux arrivants Structurer et réinventer des services : ensemble du périmètre Assurer une ingénierie financière

Orientation 9 – Valoriser les ressources économiques locales
Mesures 25, 26, 27, 28, 29, 30

	Développer les filières locales :
	Cuir
	Fromage
	Laine
	Tissus
	Filière bois
	Carrière existante à maintenir/préserver
	Plateforme bois existante

Orientation 10 – Soutenir l'agriculture
Mesures 31, 32, 33

	Espaces agropastoraux à maintenir :
	Cultures
	Landes et pelouses – Réservoirs de biodiversité de milieu ouvert
	Prairies
	Mise en place d'une stratégie foncière au service de l'agriculture

Orientation 11 – Dynamiser le potentiel touristique et culturel
Mesures 34, 35, 36, 37

	Pôle d'art du conte à Sévérac
	Projet de musée des statues-menhirs (Belmont-sur-Rance) et d'écomusée (Montaigut)
	Renforcement et développement de l'itinérance pédestre existante et création d'un GR de la Vallée du Tarn
	Création d'une itinérance interParcs
	Renforcement et développement de l'itinérance à vélo
	Cours d'eau multi-activité
	Offre touristique à développer (hébergements et activités)